



SOCIETE ANONYME MAROCAINE DE L'INDUSTRIE DU RAFFINAGE

NOTICE D'INFORMATION

RELATIVE AU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS EN VUE DE
REGULARISER LE MARCHE

PROPOSEE A L' ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PREVUE
LE 13 JUIN 2003

PRESENTEE PAR :

FINERGY

Société de Bourse

VISA DU CDVM

Conformément aux dispositions du décret n°2.02.556 du 24 février 2003, fixant les formes et conditions dans lesquelles peuvent s'effectuer les rachats en bourse par les sociétés anonymes de leurs propres actions en vue de régulariser le marché, l'original de la présente notice d'information a été visé par le CDVM le 30/05/2003 sous la référence n°OF-07/03. Ce document a été établi par SAMIR S.A. et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa du CDVM n'implique ni approbation du programme de rachat d'actions ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de rachat envisagé.

1 | ATTESTATIONS

1.1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration représenté par M. Abderrahman Saaïdi Administrateur Directeur Général atteste que, à sa connaissance, les données de la présente notice d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le programme de rachat d'actions de la société SAMIR en vue de régulariser le marché. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Pour le Conseil d'Administration
Monsieur Abderrahman Saaïdi
Administrateur Directeur Général

1.2. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Price Waterhouse Coopers

Monsieur Mohamed Haddou - Bouazza
101, Bd Massira Al Khadra, Casablanca
Tél : 022 98 40 40

Date du premier exercice soumis au contrôle : 2002
Date d'expiration du mandat actuel : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

KPMG

Monsieur Mostafa Fraiha
40, Bd d'Anfa, Casablanca
Tél : 022 29 33 04

Date du premier exercice soumis au contrôle : 1999
Date d'expiration du mandat actuel : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

Masnaoui Mazars Audit

Monsieur Abdelkader Masnaoui
104, Bd Abdelmoumen, Casablanca
Tél : 022 23 36 96

Date du premier exercice soumis au contrôle : 1999
Date d'expiration du mandat actuel : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

Deloitte & Touche Auditors

Monsieur Fawzi Britel
283, Bd Zerktouni, Casablanca
Tél : 022 36 99 10

Date du premier exercice soumis au contrôle : 1999
Date d'expiration du mandat actuel : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2001.

1.2.1. Attestations pour les comptes au 31 décembre 2001

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente notice d'information en effectuant les diligences de la Profession et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les états de synthèse de SAMIR pour l'exercice clos le 31 décembre 2001 ont fait l'objet d'un audit de notre part.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Nous certifions que les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2001 sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société SAMIR ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables admis au Maroc

**KPMG Masnaoui Mazars
Audit Deloitte & Touche
Auditors**

1.2.2. Attestations pour les comptes au 31 décembre 2002

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente notice d'information en effectuant les diligences de la Profession et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Les états de synthèse de SAMIR pour l'exercice clos le 31 décembre 2002 ont fait l'objet d'un audit de notre part.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession. Ces normes requièrent qu'un tel audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que notre audit fournit un fondement raisonnable de notre opinion.

Nous certifions que les états de synthèse arrêtés au 31 décembre 2002 sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société SAMIR ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous informons que le sinistre du 25 novembre 2003 a occasionné des dommages aux installations techniques de la raffinerie de Mohammedia, dont les coûts de remplacement et de réparation seront couverts par les compagnies d'assurances. Les dépenses y afférentes devraient être engagées par la SAMIR au cours de l'exercice 2003 et remboursées au fur et à mesure de leur réalisation.

KPMG Price Waterhouse Coopers

1.3. LE CONSEILLER FINANCIER

FINERGY, Société de Bourse

Monsieur Nour – Eddine Chammat

29, Espace Porte d'Anfa, Casablanca
Tél : 022 36 87 76
Fax : 022 36 87 84

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

1.4. LE RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Monsieur Zouhair Mouhdi, Directeur Financier

Route côtière – Mohammedia
BP 89 et 101, Mohammedia
Tél : 023 32 74 80
Fax : 023 31 29 54
E-mail : z.mouhdi@samir.ma

2 | LE PROGRAMME DE RACHAT

2.1. CADRE JURIDIQUE

Le programme de rachat dont la mise en œuvre s'inscrit dans le cadre législatif créé par la loi n°17-95 du 31 août 1996 relative aux sociétés anonymes sera soumis à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2003 statuant aux conditions de quorum et de majorité requise. Elle fera l'objet des résolutions suivantes :

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration relatif au programme de rachat par la société de ses propres actions en bourse, autorise ce dernier à procéder audit rachat pour régulariser le cours, et ce, conformément aux dispositions de l'article 281 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes.

Huitième Résolution :

L'Assemblée Générale fixe les modalités du rachat comme suit :

Prix maximum d'achat :	500 Dh
Prix minimum de vente :	300 Dh
Nombre maximum d'actions à acquérir :	5% du capital social*
Délai d'acquisition :	18 mois du 13 juin 2003 au 13 décembre 2004.

*Soit 594 983 actions

Il est à rappeler que la société détient 466.200 actions de ses propres titres (voir paragraphe 3.3). L'Assemblée Générale Extraordinaire devant se tenir le 13 juin 2003 fera l'objet de la résolution suivante :

Première Résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes, décide l'annulation de ses propres actions détenues par la société, soit 466.200 actions nominatives, de 100 dirhams chacune de valeur nominale, acquises par la société en juillet 2002, et de réduire le capital social d'un montant de 46.620.000 Dh.

La société s'engage à rester, à tout moment, dans la limite de détention directe ou indirecte de 5% de son capital social.

2.2. OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le Conseil d'Administration souhaite mettre en œuvre un programme de rachat par SAMIR de ses propres actions, afin de :

- Régulariser le cours de l'action par des interventions en contretendance des variations excessives du cours sur le marché.
- Contribuer à augmenter la liquidité de l'action sur la place boursière de Casablanca.

Ces deux objectifs seront réalisés sans pour autant entraver le bon fonctionnement du marché boursier.

2.3. CARACTERISTIQUES DU PROGRAMME

Part maximale du capital à détenir

Sous réserve de l'approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2003 de la huitième résolution précitée, la société pourrait acquérir un maximum de 594 983 actions, soit 5% de son capital social après annulation des actions détenues en propre.

Fourchette de prix d'intervention

Prix maximum à l'achat :	500 Dh
Prix minimum à la vente :	300 Dh

Montant maximal à engager par la société

Le montant maximal à engager par la société serait de 297 491 500 de Dh.

Durée et calendrier du programme

Conformément à la huitième résolution de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2003, ce programme s'étalera sur une durée maximale de dix huit mois à compter de ladite assemblée, soit jusqu'au 13 décembre 2004.

2.4. FINANCEMENT DU PROGRAMME

Le rachat d'actions sera financé par les ressources propres de la société ou par voie d'endettement pour les besoins additionnels qui excéderaient son autofinancement.

2.5. MODALITES DE REALISATION DU PROGRAMME

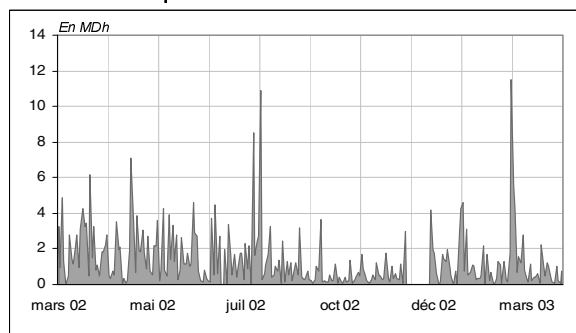
Les actions pourront être achetées ou cédées principalement sur le marché central à des prix d'achat et de vente dans les limites de la fourchette autorisées par l'AGO du 13 juin 2003.

Les transactions d'achat et de vente se feront en fonction de la situation de marché, sur ordre du Directeur Général de SAMIR. Le choix de la ou des sociétés de bourse chargées d'exécuter les transactions d'achat ou de vente en application du programme se fera en temps voulu, à la discrétion de la Direction Générale de SAMIR.

La société de bourse intermédiaire est tenue de confirmer l'exécution des transactions directement au donneur d'ordres et d'exécuter les opérations de rachat ou de vente dans les limites autorisées par l'AGO du 13 juin 2003.

La société de bourse intermédiaire transmettra un avis d'opéré à SAMIR à la réalisation de chaque transaction. Cet avis reprendra toutes les caractéristiques de la transaction : date de l'opération, date de règlement, lieu d'exécution (marché central ou marché de bloc), sens de l'opération (achat/vente), cours d'exécution, montant brut, commissions société de bourse, commissions SBVC, montant de la TVA et le montant net.

Evolution de la liquidité

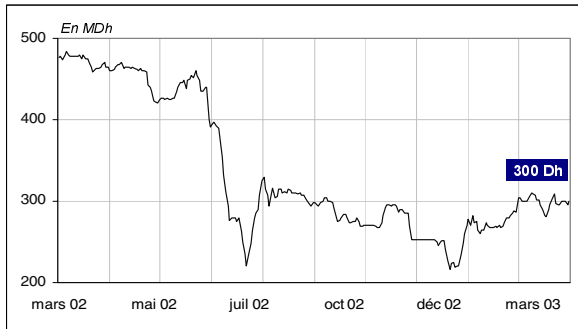


Evolution des volumes sur le MC du 01/04/2002 au 31/03/2003

Du 01 avril 2002 au 31 mars 2003, 463.011 actions SAMIR ont été échangées sur le marché central au cours moyen pondéré de 326,2 Dh. Le volume moyen de transaction ressort à 607 KDh par jour, soit une moyenne de 1859 actions SAMIR échangées par séance.

Le taux de cotation sur la période d'observation est de 92%.

Evolution du cours et de la volatilité



Evolution du cours du 01/04/2002 au 31/03/2003

Durant la période allant du 01 mars 2002 au 31 mars 2003, les statistiques du titre SAMIR ont été les suivantes:

Cours le plus haut	470
Cours le plus bas	216
Cours moyen pondéré	326
Taux de cotation ¹	92%
Volatilité de long terme ²	38%
Volatilité de court terme ³	11%

(1) Nombre de jours de cotation de l'action SAMIR/ nombre de jours ouvrables

(2) Définie comme l'écart type des variations quotidiennes du cours de l'action multiplié par la racine carrée du nombre de jours pris en compte i.e. 250 jours

(3) Définie comme l'écart type des variations quotidiennes du cours de l'action multiplié par la racine carrée du nombre de jours pris en compte i.e. 20 jours

Le tableau ci-dessous présente l'évolution mensuelle de certaines caractéristiques du titre, et ce depuis janvier 2002 :

	Cours moyen pondéré	Cours extrêmes (Dh)		Moy. du nombre de titres échangés sur le MC par séance
		Plus haut	Plus bas	
2002				
Janvier	512	528	496	2163
Février	468	490	462	4110
Mars	475	484	459	2419
Avril	465	470	460	1844
Mai	434	463	421	2140
Juin	432	460	390	1802
Juillet	275	376	221	2949
Août	319	330	294	2514
Septembre	302	310	281	1194
Octobre	272	284	267	832
Novembre	282	296	253	1100
Décembre	236	253	216	1622
2003				
Janvier	267	283	221	2248
Février	298	310	268	3236
Mars	298	309	281	990

2.6. ELEMENTS D'APPRECIATION DE L'INCIDENCE DU PROGRAMME SUR LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE

L'intention de la SAMIR n'étant pas d'annuler les titres rachetés, le programme n'aura pas d'incidence sur les comptes de la société autre que l'enregistrement des plus et moins values éventuelles constatées au compte de résultat en fonction des cours de l'action au moment de l'exécution des ordres d'achat ou de vente des titres.

Dans le cas où la société financerait le rachat d'actions par endettement, le taux maximal d'endettement envisagé serait de 4.25% pour un financement sur une durée moyenne de deux ans, sous réserve de l'évolution des conditions de marché.

En faisant l'hypothèse que la SAMIR acquière des titres au prix maximum d'achat de 500 Dh et les revendent au prix minimum de vente de 300 Dh, la moins-value serait de 118 996 600 de Dh.

En milliers de dirhams	Montant
■ Montant de la trésorerie-actif au 31/12/2002	213 810
■ Montant des capitaux propres au 31/12/2002	5 026 132
■ Montant de l'endettement financier au 31/12/2002	193 407

Le niveau d'endettement financier au 31/12/2002 (193,4 millions de DH) eu égard au niveau des capitaux propres (5,026 milliards de DH) fait ressortir un ratio de 3,85%.

2.7. TRAITEMENT COMPTABLE ET FISCAL DES RACHATS

2.7.1. Traitement comptable

Les titres acquis par la société dans le cadre du programme de rachat seront considérés comme des « Titres et Valeurs de Placement ».

2.7.2. Traitement fiscal

Le rachat par SAMIR de ses propres titres aurait une incidence sur son résultat imposable dans la mesure où les titres seraient ensuite cédés pour un prix différent du prix de rachat. Cette différence de prix donnera lieu à des gains ou pertes qui seraient soumis au régime des plus -ou moins -values.

Fiscalité des valeurs mobilières à revenu variable

Régime applicable aux actions cotées :

- Cessions réalisées en cours d'exploitation :

- Régime du droit commun :

Les profits nets résultant de la cession en cours d'exploitation d'actions cotées à la bourse des valeurs de Casablanca sont imposés dans les mêmes conditions que les titres non cotés.

- Régime dérogatoire, optionnel et libératoire :

Ce régime consiste à taxer après application d'un abattement de 50% les profits nets résultant de la cession en cours d'exploitation d'actions cotées à la Bourse qu'elles soient inscrites en titres de placement ou en titres de participation.

Pour bénéficier de ce régime, les personnes morales soumises à l'IS doivent produire, dans le mois qui suit celui du premier retrait ou de la première cession de l'exercice, une demande d'option. L'option se fait pour un exercice entier, elle couvre l'ensemble des opérations de retrait ou de cession d'actions réalisées au cours d'un même exercice comptable.

Les personnes morales qui optent pour le régime dérogatoire sont tenues de :

- verser spontanément le montant de l'impôt exigible au percepteur au cours du mois qui suit celui de la cession ;

- produire une déclaration récapitulative de l'ensemble des opérations de cession des actions cotées dans le mois suivant la date de clôture de l'exercice concerné.

La base imposable est obtenue après application d'un abattement de 50% à l'excédent des plus values et profits sur les moins values et les pertes résultant du retrait ou de la cession d'actions cotées au cours d'un même mois. Le reliquat des moins values ou de pertes éventuelles résultant de cette compensation n'est pas reportable sur le mois suivant.

Ce régime dérogatoire s'applique pendant une période de 4 ans aux profits sur cessions réalisés à compter du 1^{er} janvier 2002

- Dividendes

Les actions possédées par la société ne donnent pas droit aux dividendes.

3 | PRESENTATION DE SAMIR

3.1. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Société Anonyme Marocaine de l'Industrie du Raffinage
Siège social	Route côtière – Mohammedia BP 89 et 101, Mohammedia
Téléphone	023 32 74 80
Télexcopie	023 31 29 54
E-mail	dg@samir.ma
Forme Juridique	Société Anonyme, régie par les dispositions de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes
Date de Constitution	1 ^{er} janvier 1959
Durée de vie	99 ans
Numéro du registre de commerce	Mohammedia 91
Exercice social	du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Capital social au 31/12/2002	1.236.586.500 Dh

Objet social (Extrait de l'article 4 des statuts)

La société a pour objet, tant au Maroc qu'à l'étranger :

- Le raffinage du pétrole brut, l'industrie de transformation des dérivés du pétrole et d'une façon générale, toutes activités relevant de l'industrie pétrolière destinées à satisfaire en priorité les besoins intérieurs du marché marocain, ainsi que toutes les opérations commerciales d'importation, exportation, admission temporaire ou autres, liées directement ou indirectement au raffinage et opérations prévues ci-dessus ;
- Le forage et tous travaux ayant trait à la recherche ou à l'exploitation des gisements pétroliers ;
- L'emplissage et la distribution de gaz liquéfiés ;
- La vente ex-raffinerie, la distribution des produits finis obtenus tels que définis ci-dessus et la vente des sous-produits de raffinage ainsi que l'exportation des surplus de produits ;
- La fabrication, l'achat, la vente ferme ou à la commission, l'importation et l'exportation, la consignation et le commerce en général de toutes matières, denrées, produits finis ou semis-finis, objets, marchandises diverses ;
- La conservation, le magasinage et l'entrepôt de tous produits et matières ;
- La représentation de toutes fabriques, usines et maisons de commerce.

3.2. ACTIVITE

3.2.1. Contexte national

L'industrie du raffinage au Maroc a été marquée, en 2002, par les événements suivants :

- Révision de la structure des prix des produits pétroliers ex-raffinerie;
- Décision du gouvernement de procéder au démantèlement douanier sur une durée de sept ans à partir de juillet 2002 ;
- Introduction, en août 2002, du Gasoil 350 ppm sur le marché marocain ;
- Publication en septembre 2002 des nouvelles spécifications pour les produits pétroliers, qui seront applicables courant 2005;

- Suspension temporaire des droits d'importation sur tous les produits pétroliers, lubrifiants, bitumes, afin d'éviter une perturbation de l'approvisionnement sur le marché national.

3.2.2. Activité SAMIR

Deux événements majeurs ont marqué l'activité de SAMIR en 2002 :

- Décision d'application par le gouvernement du contrat de privatisation de la SAMIR, notamment sur le démantèlement des droits d'importation des produits pétroliers sur une durée de 7ans à partir de juillet 2002;
- Les inondations du 25 novembre et l'incendie qui a suivi ont impacté l'activité de raffinage de la société qui s'est réduite de 9,6% (en volume) par rapport à 2001.

Le chiffre d'affaires s'est rétracté de 13%, passant de 18,21 milliards de Dh à 15,83 milliards de Dh. L'évolution par produit, en terme de tonnage, a été la suivante :

Ventes locales

En milliers de tonnes	2001	2002	Var en %
Propane	38	42	9%
Butane	432	190	-56%
Super	287	298	4%
Ordinaire	72	78	8%
P. Lampant	102	87	-15%
Kerosene	270	274	2%
Gasoil	2 837	2 691	-5%
Fuel Oil	1 166	1 316	13%
Huiles	74	68	-8%
Bitumes	129	133	3%
Paraffines	10	9	-13%
TOTAL	5 418	5 186	-4%

Source : SAMIR

Ventes à l'export

En milliers de tonnes	2001	2002	%
Naphta & Bases essences	487	597	22%
Fuel Oil	1 231	744	-40%
Huiles	38	46	21%
TOTAL	1 756	1 387	-21%

Source : SAMIR

Mise en œuvre

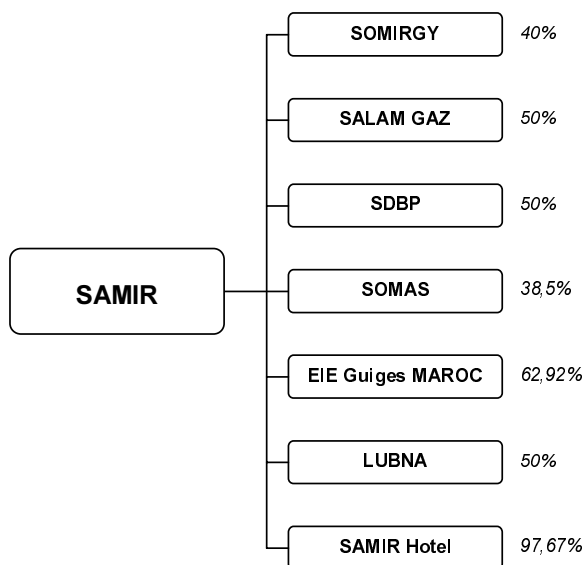
En milliers de tonnes	2001	2002	%
Brut traité	7 006	6 331	-9,6%

Source : SAMIR

3.2.3. Participations de SAMIR

Depuis 2001, la SAMIR a consolidé son recentrage sur ses métiers de base et a poursuivi son désengagement des participations n'entrant pas dans le champ de ses activités ou devenues sans intérêt.

Ses principales Participations sont :



SALAM GAZ

Salam Gaz est une société anonyme au capital de 150 Millions de Dh, détenu à hauteur de 50% par SAMIR. Son activité consiste en la réception, le stockage, le transport et l'emplissage des bouteilles de gaz GPL.

Salam Gaz dispose aujourd'hui de 12 centres d'emplissage et d'un centre de stockage portuaire GPL à Nador.

En milliers de dirhams	2001	2002
Chiffre d'affaires	1 336 579	1 212 615
Résultat net	36 951	30 391

Société Marocaine de Stockage (SOMAS)

SOMAS est une société anonyme au capital de 60 Millions de Dh, détenu à hauteur de 38,5% par SAMIR.

Son activité est principalement le stockage de butane en cavité souterraine.

En milliers de dirhams	2001	2002
Chiffre d'affaires	44 355	33 538
Résultat net	9 000	9 000

Note : le résultat de la SOMAS est réglementé à 9 MDh par an.

Société de Distribution de Butane et Propane (SDBP)

SDBP est une société anonyme au capital de 25 Millions de Dh, détenu à hauteur de 50% par SAMIR.

Son activité consiste en la distribution de GPL en vrac et conditionné.

En milliers de dirhams	2001	2002
Chiffre d'affaires	309 292	326 330
Résultat net	4 124	10 068

EIE Guiges Maroc

EIE Guiges Maroc est une société anonyme au capital de 5 Millions de Dh, détenu à hauteur de 62,9%.

Elle a pour objet social toutes prestations et tous services, conseils, études, analyses et réalisations ayant pour objet : Le traitement des eaux, la protection de l'environnement, les installations thermiques et hydrauliques, les installations industrielles et urbaines de toutes natures.

En milliers de dirhams	2001	2002
Chiffre d'affaires	6 901	14 036
Résultat net	38	62

SOMIRGY

SOMIRGY est une société anonyme au capital de 500 millions de Dh, détenu à hauteur de 40% par SAMIR.

SOMIRGY contrôle 100% de la société Somepi Carburants et 50% des sociétés STLUB et TPZ.

En milliers de dirhams	2001	2002
Chiffre d'affaires *	-	4 000
Résultat net	-170	333

(*) L'activité de SOMIRGY a commencé en 2002

Source : SOMIRGY (Mai 2003)

3.3. REPARTITION DU CAPITAL

Le capital social de SAMIR s'élève à 1.236.586.500 Dh intégralement libéré. Il se compose de 12.365.865 actions d'une valeur nominale de 100 Dh chacune.

L'évolution du capital social depuis 1996 est détaillée dans le tableau ci-dessous.

	Date ¹	Nombre d'actions
■ Privatisation de la société SAMIR	-	20 641 500
■ Elévation de la valeur nominale de 50Dh à 100Dh par regroupement	09/11/1998	10 320 750
■ Fusion SAMIR/SCP ²	20/05/1999	11 899 665
■ Augmentation de capital par apport en nature réservée à la société SOMEPI	24/12/2001	12 365 865

(1) Date de l'AGE ayant décidé l'opération. Pour la privatisation, elle a eu lieu le 18/03/1996

(2) Parité d'échange : 9 actions SAMIR pour 10 actions SCP

Le total des actions composant le capital social était de 20.641.500 lors de la privatisation de la SAMIR.

La répartition du capital et des droits de vote de SAMIR au 31 décembre 2002 est, à la connaissance de la société, la suivante :

	Capital		Droits de vote	
	Nbre actions	%	Nbre droits	%
Corral Petroleum Holding AB	8 004 699	64,7%	8 004 699	64,7%
Autres actionnaires	4 361 166	35,3%	4 361 166	35,3%
TOTAL	12 365 865	100%	12 365 865	100%

(*) Il n'existe pas de pacte d'actionnaires

Notons qu'au 31 décembre 2002, la société détenait 466.200 de ses propres actions (actions nominatives), soit 3,77% du capital.

Ces actions ont été acquises en juillet 2002 auprès de SOMEPI (Groupe Oismine). Elles avaient été initialement souscrites par SOMEPI en contrepartie d'un apport de 40% du capital de la société SOMIRGY Holding. Suite à cette opération, SOMEPI et SAMIR sont devenus partenaires au sein de SOMIRGY Holding avec respectivement 60% et 40% du capital social.

Ce holding contrôle 100% des stations service SOMEPI et 50% des activités huiles et GPL de SOMEPI, les autres 50% étant détenus respectivement par Texaco et Tissirprimagaz.

Les objectifs de cette opération de rapprochement par SAMIR avec le Groupe Oismine au sein de SOMIRGY Holding ont été les suivants :

- Accès au réseau de distribution de produits pétroliers,
- Rapprochement de la clientèle finale afin de mieux répondre à ses attentes,
- Consolidation du positionnement concurrentiel.

L'AGE du 13 juin 2003 prévoit l'annulation des 466.200 titres détenus en propre.

3.4. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE SAMIR

3.4.1. Organes d'Administration

La société est administrée par un conseil d'administration, composé de 12 membres.

Président du Conseil

M. Sheikh Mohamed Hussain Al Amoudi

Administrateurs

M. Aburdene Bassam
 M. Amhal Mustapha
 M. Ba Amer Jamal
 M. Benchekroun Abdalali
 M. Bensalah Mohamed Hassan
 M. Ghazi Mahmoud Habib
 M. Guessous Azeddine
 M. Nelson Lars
 M. Saaïdi Abderrahman
 M. Salem George
 M. Wickström Lennart

3.4.2. Comité de Direction

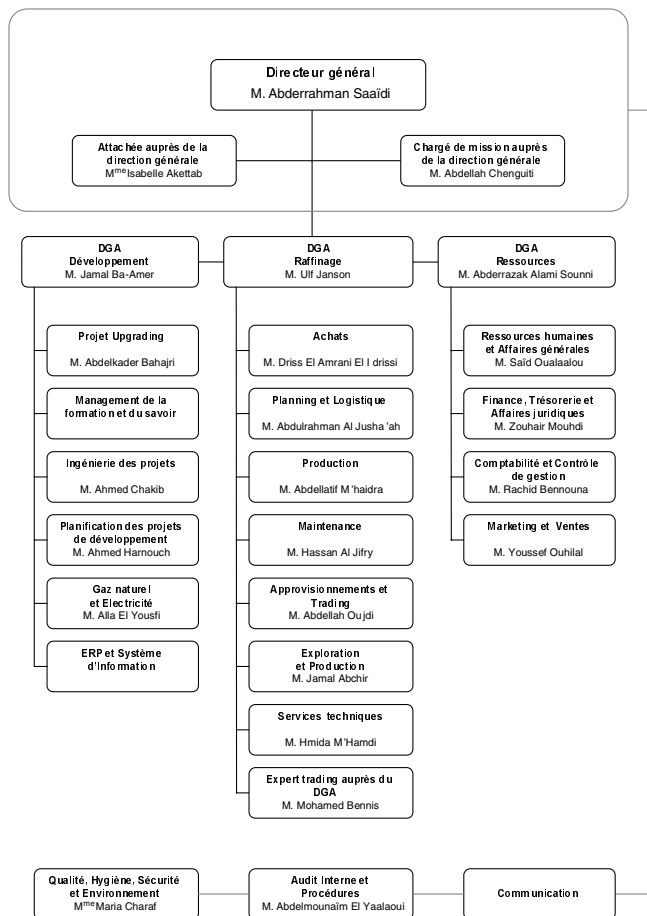
Directeur Général

M. Saaïdi Abderrahman

Directeur Général Adjoint

M. Alami Sounni Abderrazak
 M. Ba Amer Jamal
 M. Ulf Janson

3.4.3. Organigramme



La SAMIR a procédé à une refonte de la structure organisationnelle. Menée avec un cabinet de conseil de renommée internationale, elle vise une forte réactivité et une performance accrue, au moyen d'une réduction du nombre de niveaux hiérarchiques, de la suppression des redondances et d'une meilleure définition des rôles et des responsabilités. Cette nouvelle organisation a été mise en place à partir de juillet 2002. Dans la nouvelle configuration, trois directeurs généraux adjoints animent respectivement les activités *développement*, *raffinage* et *management des ressources*.

3.5. EVENEMENTS RECENTS ET PERSPECTIVES

3.5.1 Eléments récents

Les incendies du 25 novembre 2002 ont eu un impact sur l'activité de raffinage qui s'est réduite de 9,6% (en volume) par rapport à 2001.

En juillet 2002, le gouvernement a démarré le processus de démantèlement des droits d'importation des produits pétroliers sur une durée de 7 ans et procédé à la révision de la structure des prix des produits pétroliers ex-raffinerie.

L'impact de la nouvelle formule de prix appliquée à partir de juillet 2002, a eu pour conséquence une baisse moyenne du chiffre d'affaires de 6,5% pour l'année 2002.

A ce jour (mai 2003), les négociations démarrées en juillet 2002 sont toujours en cours avec le gouvernement afin de revoir la structure des prix. Les conclusions de ces réunions devront permettre de mieux apprécier la rentabilité de l'important projet d'investissement estimé à 7 milliards de DH.

3.5.2 Perspectives

Objectifs stratégiques :

Les axes stratégiques du programme de développement de la SAMIR couvrent trois volets principaux :

- **Renforcement de l'activité de base**
 Il existe un projet de développement du raffinage afin de satisfaire quantitativement et qualitativement la demande du marché national en produits pétroliers à l'horizon 2010.
- **Intégration verticale**
 La politique d'intégration verticale se manifeste par le renforcement de l'activité Recherche pétrolière en amont. La SAMIR procède à la recherche d'opérateurs internationaux en vue d'entrer avec eux en partenariat pour l'acquisition de nouveaux permis, surtout offshore.
- **Diversification**
 Le plan stratégique de la SAMIR a retenu le développement d'une politique de coopération avec d'autres acteurs dont les activités présentent une affinité avec la société. Le partenariat avec le Groupe Oismine au sein de SOMIRGY Holding caractérise cette nouvelle approche.

4 | DONNEES COMPTABLES

4.1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES UTILISES PAR LA SOCIETE

4.1.1. Actif immobilisé

4.1.1.1. Evaluation à l'entrée

Immobilisations en non valeurs

La valeur d'entrée des frais de formation est constituée par les frais d'assistance.

Les frais relatifs à l'augmentation de capital sont constitués par :

- Les frais d'enregistrement
- La taxe notariale
- Les frais d'études
- Les frais d'actes et de timbres

Immobilisations incorporelles

La valeur d'entrée du fonds de commerce est la valeur d'apport.

La valeur d'entrée des logiciels informatiques est le prix d'achat des logiciels.

Immobilisations corporelles

L'entrée des immobilisations corporelles au patrimoine de l'entreprise est comptabilisée sur la base du prix d'achat à la date de règlement augmenté des frais suivants :

- Droits de douane
- Frais de transit
- Transport et assurance
- Frais d'installations

Immobilisations financières

Chaque type de prêts immobilisés est inscrit en comptabilité pour son montant nominal.

Les autres créances financières sont inscrites de la manière suivante :

- Bons d'équipement : la valeur d'entrée de chaque bon est sa valeur nominale ;
- Société hôtelière SAMIR : SAMIR a maintenu la provision du compte courant bloqué de cette société, à hauteur de 50%, soit 15,32 millions de Dh;
- Titres de participation : les titres détenus sont comptabilisés au prix d'achat. SAMIR a constaté une provision sur deux de ses participations : 1- elle a, ainsi, maintenu la provision sur ses titres de la Société Hôtelière SAMIR à hauteur de 50% de leur valeur brute, soit 2,44 millions de Dh, 2- elle a constaté une provision de 10 millions de Dh sur sa participation dans la Société Nationale des Autoroutes du Maroc, ce qui porte le total des provisions sur cette participation à 20 millions de Dh ;
- Dépôts et cautionnements : la valeur d'entrée retenue est la valeur nominale.

4.1.1.2. Correction de valeur

Méthode d'amortissement

Le régime d'amortissement est linéaire.

Les taux appliqués pour chaque type d'immobilisations sont :

	Taux
■ Immobilisations en non valeurs	33,33%
■ Immobilisations incorporelles	20%
■ Immobilisations corporelles	
• Constructions ⁽¹⁾	5%
• Installations ⁽²⁾	10%
• Matériel de transport ⁽³⁾	25%
• Mobilier et matériel de bureau	10%
• Matériel informatique	20%

(1) Exception : 10% pour l'étanchéité

(2) Exception : 20% pour le coût de fabrication du catalyseur

(3) Exception : 20% pour les véhicules de personne

Notons qu'en 2002, les immobilisations touchées par les sinistres ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation d'éléments d'actif en vue de procéder à leur retraitement en 2003.

Méthode de détermination des écarts de conversion actifs

A la fin de chaque année, les créances immobilisées et les dettes de financement sont évaluées sur la base du dernier cours de change.

Les différences de conversion qui correspondent à des pertes latentes sont inscrites en écart de conversion actif.

4.1.2. Actif circulant hors trésorerie

4.1.2.1. Evaluation à l'entrée

Les stocks

Le stock de pétrole brut (matière première) est valorisé pour chaque type de brut suivant la méthode du coût moyen pondéré de la période de stockage sur la base du prix d'achat de la période de rotation des stocks (trimestre), majoré des frais d'approche (frêt, assurance, frais portuaires, surestaries, taxes parafiscales).

Pour les produits finis, la méthode retenue consiste à calculer un coût de production moyen à la tonne produite en ramenant les charges d'exploitation augmentées de la valeur du stock initial aux quantités vendues majorées de celles du stock final. Le rapport entre le coût de production de la tonne produite et le prix de vente moyen, appliqué au prix de vente de chaque produit permet de déterminer le coût unitaire utilisé pour valoriser les stocks des produits finis.

Les frais suivants ne sont pas inclus dans les charges d'exploitation servant de base au calcul de ces stocks :

Les produits semi-finis sont valorisés sur la base des coûts unitaires des produits finis correspondants diminués d'une décote de 8%. Le stock est valorisé sur la base du coût unitaire du fuel oil diminué d'une décote de 61%.

Concernant le matériel de magasin, les stocks des articles du magasin sont valorisés par la méthode du coût moyen pondéré sur la base du prix d'achat majoré des frais d'approche (transit, assurance, douane transport, fret).

Les pertes de produits suite à l'effet sinistre ont été valorisées et exclues du calcul de la valeur des stocks finaux.

Les créances

Toute référence est saisie en comptabilité par référence au prix de vente facturé TTC.

Les créances libellées en monnaies étrangères sont actualisées à la fin de chaque année au dernier cours de change connu. Au cours de l'année, toute vente à l'étranger est enregistrée en comptabilité au cours de règlement de l'avis de crédit bancaire.

Titres et valeurs de placement

Les dépôts à terme sont enregistrés à leur valeur nominale.

En raison de la baisse des cours de l'action SAMIR au 31 décembre 2002, une provision de 98,14 millions de Dh a été comptabilisée.

4.1.2.2. Correction de valeur

Méthode d'évaluation des provisions pour dépréciation

Pour les stocks, la provision est constituée par les articles en stock des matières consommables devenus obsolètes, le fond de bac de pétrole brut, et les produits finis.

Méthode de détermination des écarts de conversion-actif

Les créances et les dettes circulantes sont valorisées à la fin de l'année au dernier cours de change connu. La différence entre la valeur obtenue et la valeur d'entrée est comptabilisée sous forme d'écart de conversion actif.

4.1.3. Financement permanent

4.1.3.1. Méthode de réévaluation

Néant

4.1.3.2. Méthode d'évaluation des provisions réglementaires

La provision pour investissement est égale à 20% du bénéfice fiscal avant impôt.

4.1.3.3. Dette de financement permanent

Les dettes de financement sont inscrites pour le montant nominal.

4.2. ETAT DE CHANGEMENTS DE METHODES

NEANT

4.1.3.4. Méthode d'évaluation des provisions durables pour risques et charges

Provision pour pertes de change

Cette provision est dégagée entre la valeur d'entrée de la dette à caractère durable et sa valeur actualisée au dernier cours de change de l'année.

Provisions pour charge

Les statuts de la SAMIR prévoient la constitution d'un fonds d'ancienneté (provision pour indemnité de départ) au profit du personnel de la société. Tout agent partant en retraite a droit à l'équivalent d'une semaine travaillée par année d'ancienneté.

Le montant de la provision constituée à chaque fin d'année est égal au montant dû à cette date à tous les agents. Il est obtenu par l'application de la formule suivante :

$$\sum_1^n [(\text{salaire de base} + \text{ancienneté} + \text{prime de logement} + \text{prime de représentation}) * \text{nombre de semaines travaillées} * \text{nombre d'années}] * 7 / 365$$

n représente l'effectif total employé

Dans le cadre de la restructuration de la société, le conseil d'administration a décidé de constituer une provision relative à l'indemnité de départ à la retraite anticipée de 173,5 millions de Dh étalée sur les deux exercices 2001 et 2002. La provision au titre de l'exercice 2002 s'élève à 64,31 millions de Dh.

Méthode de détermination des écarts de conversion passif

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties à la fin de l'année en se basant sur le cours de change connu.

Tout gain latent résultant de la comparaison entre la valeur obtenue et la valeur historique est comptabilisée en écart de conversion passif.

4.1.4. Passif circulant hors trésorerie

4.1.4.1. Dettes du passif circulant

Les dettes du passif circulant sont comptabilisées pour leur montant nominal. Les achats de biens et services sont comptabilisés au cours du règlement.

4.1.4.2. Méthode d'évaluation des autres provisions pour risques et charges

Le montant des provisions pour risque de change est égal à la perte latente constatée à la fin de l'année suite à la comparaison entre la valeur d'entrée de la dette circulante et sa valeur actualisée au dernier cours de change connu.

4.1.4.3. Méthode de détermination des écarts de conversion passif

Les créances et les dettes circulantes sont valorisées à la fin de l'année au dernier cours de change connu. La différence entre la valeur obtenue et la valeur d'entrée est saisie en comptabilité sous forme d'écart de conversion passif.

4.1.5. Trésorerie

4.1.5.1. Trésorerie Actif

Les disponibilités en espèces et en banques sont comptabilisées pour leur montant nominal en dirhams.

4.1.5.2. Trésorerie Passif

Le montant des dettes relatives au financement extérieur des achats du pétrole but est l'équivalent en dirhams des crédits en devises au jour du règlement du fournisseur étranger.

4.1.5.3. Méthode d'évaluation des provisions pour dépréciation

A la fin de l'année, la valeur actuelle de chaque élément de la trésorerie Actif est comparée à la valeur d'entrée. Toute dépréciation jugée non irréversible, fait l'objet de la constitution d'une provision.

4.3. ETATS DE SYNTHESE

ACTIF

EXERCICES CLOS AUX 31 DECEMBRE 2001 ET 2002

En milliers de dirhams	2 001	2 002
Immobilisations en Non Valeur (A)	107 003	202 839
* Frais Préliminaires	79 143	181 893
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	27 860	20 946
* Primes de remboursement des obligations	0	0
Immobilisations Incorporelles (B)	86 648	121 718
* Immo. en recherche & développement	27	0
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	14 577	23 811
* Fonds commercial	63 400	63 400
* Autres Immo. Incorporelles	8 643	34 507
Immobilisations Corporelles (C)	1 151 244	1 008 843
* Terrains	53 069	50 499
* Constructions	281 828	239 014
* Installations techniques, mat & outillage	596 900	529 450
* Matériel de transport	5 473	7 345
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement divers	28 194	24 365
* Autres Immo. corporelles	2 766	1 925
* Immo. corporelles en cours	183 014	156 245
Immobilisations Financières (D)	263 240	421 964
* Prêts Immobilisés	56 769	48 078
* Autres créances financières	101 191	73 607
* Titres de Participation	105 068	300 068
* Autres Titres Immobilisés	212	212
Ecarts de Conversion - Actif (E)	30 577	14 844
* Diminution des créances immobilisées	0	0
* Augmentation des dettes financières	30 577	14 844
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 638 711	1 770 209
Stocks (F)	3 013 560	2 605 369
* Marchandises	0	178 898
* Matières et fournitures consommables	1 733 110	1 509 690
* Produits en cours	385 485	261 939
* Produits intermédiaires et produits résiduels	0	0
* Produits finis	894 965	654 842
Créances de l'Actif Circulant (G)	3 949 686	3 473 550
* Fournis. Divers avances et acomptes	105 770	107 229
* Clients et comptes rattachés	3 013 100	2 055 860
* Personnel	24 064	15 736
* Etat	758 222	1 156 611
* Comptes d'associés	4 166	2 124
* Autres débiteurs	2 921	3 831
* Comptes de régularisation actif	41 443	132 158
Titres et Valeurs de Placement (H)	0	101 865
Ecarts de Conversion-Actif (I)	11 074	9 172
TOTAL II (F+G+H+I)	6 974 320	6 189 956
Trésorerie - Actif	649 639	213 810
* Chèques et Valeurs à encaisser	16	25
* Banques, T.G. et C.C.P.	648 803	213 467
* Caisses, Régies d'avances et accreditifs	820	319
TOTAL III	649 639	213 810
TOTAL ACTIF	9 262 670	8 173 975

PASSIF

EXERCICES CLOS AUX 31 DECEMBRE 2001 ET 2002

En milliers de dirhams	2 001	2 002
Capitaux Propres (A)	4 047 018	4 169 084
* Capital social ou personnel	1 189 967	1 236 587
* Prime d'émission, de fusion, d'apport	757 810	911 190
* Ecart de réévaluation	0	0
* Réserve légale	118 997	118 997
* Autres réserves	1 459 163	1 350 446
* Report à nouveau	111 111	153 812
* Résultats nets en instance d'affectation	0	0
* Résultat net de l'exercice	409 970	398 053
Capitaux Propres Assimilés (B)	1 017 014	857 048
* Subventions d'investissement	0	0
* Provisions réglementées	1 017 014	857 048
Dettes de Financement (C)	268 512	193 407
* Emprunts obligataires	0	0
* Autres dettes de financement	268 512	193 407
* Crédit moyen terme	0	0
Provisions Durables pour Risques et Charges (D)	243 151	449 463
* Provisions pour risques	78 589	106 308
* Provisions pour charges	164 563	343 156
Ecarts de Conversion - Passif (E)	0	0
* Augmentation des créances immobilisées	0	0
* Diminution des dettes de financement	0	0
TOTAL I (A+B+C+D+E)	5 575 695	5 669 003
Dettes du Passif Circulant (F)	3 038 833	2 040 667
* Fournisseurs et comptes rattachés	2 670 420	1 666 252
* Clients créditeurs, avances & acomptes	13 849	4 276
* Personnel	21 305	13 703
* Organismes sociaux	60 645	54 134
* Etat	74 798	193 775
* Comptes d'associés	3 595	3 647
* Autres créanciers	185 181	98 450
* Comptes de régularisation - Passif	9 040	6 429
Autres Provisions pour Risques et Charges (G)	11 074	9 172
Ecarts de Conversion - Passif (H)	39	10 039
TOTAL II (F+G+H)	3 049 946	2 059 878
Trésorerie - Passif	637 029	445 094
* Crédits d'escompte	579 265	404 479
* Crédits de trésorerie	0	0
* Banques (soldes créditeurs)	57 764	40 615
TOTAL III	637 029	445 094
TOTAL PASSIF	9 262 670	8 173 975

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES
EXERCICES CLOS AUX 31 DECEMBRE 2001 ET 2002

En milliers de dirhams	2 001	2 002
Produits d' Exploitation	18 683 188	15 931 923
* Ventes de marchandises en l'état	2 181 963	1 579 814
* Ventes de biens et services produits	16 030 396	14 247 547
* Chiffre d' affaires	18 212 359	15 827 361
* Variation stocks de produits finis	195 753	-446 883
* Subventions d'exploitation	89 377	186 270
* Autres produits d'exploitation	17 703	57 318
* Reprises d'exploitation, transferts de charges	167 996	307 857
TOTAL (1)	18 683 188	15 931 923
Charges d' Exploitation	17 677 577	15 342 462
* Achats revendus de marchandises	2 012 902	1 451 167
* Achats consommés de matières & fournitures	14 588 509	12 576 853
* Autres charges externes	208 425	221 288
* Impôts et taxes	70 702	69 183
* Charges de personnel	353 539	304 807
* Autres charges d'exploitation	3 957	7 005
* Dotations d'exploitation	439 543	712 159
TOTAL (2)	17 677 577	15 342 462
Résultat d' Exploitation (3)=(1)-(2)	1 005 611	589 461
Produits Financiers	131 143	187 553
* Produits des titres de participation	13 121	13 121
* Gains de change	14 776	106 206
* Intérêts et autres produits financiers	67 837	26 575
* Reprises financières, transferts de charges	35 409	41 651
TOTAL (4)	131 143	187 553
Charges Financières	113 817	237 614
* Charges d'intérêts	58 575	35 013
* Pertes de change	13 591	80 445
* Autres charges financières	0	3
* Dotations financières	41 651	122 152
TOTAL (5)	113 817	237 614
Résultat Financier (6)=(4)-(5)	17 326	-50 060
Résultat Courant (7)=(3)+(6)	1 022 937	539 400
Produits Non Courants	77 035	408 154
* Produits de cessions d'immobilisations	19 010	44 401
* Autres produits non courants	7 974	1 252
* Reprises non courantes, transferts de charges	50 051	362 501
TOTAL (8)	77 035	408 154
Charges Non Courantes	427 475	430 749
* Valeurs nettes d'amortissements des Immo. cédées	11 956	18 352
* Subventions accordées	6 413	3 628
* Autres charges non courantes	13 657	131 167
* Dotations non courantes aux amortissements et Prov.	395 450	277 603
TOTAL (9)	427 475	430 749
Résultat Non Courant (10)=(8)-(9)	-350 440	-22 595
Résultat Avant Impôts (11)=(7)+(10)	672 497	516 805
* Impôts sur les Résultats (12)	262 527	118 753
RESULTAT NET (13)=(11)-(12)	409 970	398 053

ETATS DES SOLDES DE GESTION
EXERCICES CLOS AUX 31 DECEMBRE 2001 ET 2002

En milliers de dirhams	2 001	2 002
* Ventes de marchandises en l'état	2 181 963	1 579 814
* Achats revendus de marchandises	2 012 902	1 451 167
Marge Brute sur Ventes en l'état	169 061	128 647
Production de l'exercice	16 226 149	13 800 664
* Ventes de biens et services produits	16 030 396	14 247 547
* Variation de stocks de produits	195 753	-446 883
* Immo. produites par l'entreprise pour elle même	0	0
Consommations de l'exercice	14 796 934	12 798 141
* Achats consommés de matières et fournitures	14 588 509	12 576 853
* Autres charges externes	208 425	221 288
Valeur Ajoutée	1 598 276	1 131 171
* Subventions d'exploitation	89 377	186 270
* Impôts et taxes	70 702	69 183
* Charges de personnel	353 539	304 807
Excédent Brut d'Exploitation / Insuffisance B.E.	1 263 412	943 451
* Autres produits d'exploitation	17 703	57 318
* Autres charges d'exploitation	3 957	7 005
* Reprises d'exploitation; transferts de charges	167 996	307 857
* Dotations d'exploitation	439 543	712 159
Résultat d' Exploitation	1 005 611	589 461
Résultat Financier	17 326	-50 060
Résultat Courant	1 022 937	539 400
Résultat Non Courant	-350 440	-22 595
Résultat Avant Impôts	672 497	516 805
Impôt sur les bénéfices	262 527	118 753
RESULTAT NET	409 970	398 053

TABLEAUX DE FINANCEMENT
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2002

En milliers de dirhams		Emplois	Ressources
I	Ressources stables de l'exercice (flux)		
	* Autofinancement (A)		328 449
	Capacité d'autofinancement		804 435
	- Distribution de bénéfices	475 987	
	* Cessions et réduction d'immobilisations (B)		71 317
	Cessions d'immo. incorporelles		
	Cessions d'immo. corporelles		44 401
	Cessions d'immo. financières		
	Récupération sur créances immobilisées		26 915
	* Augmentation des capitaux propres assimilés (C)		200 000
Augmentation de capital, Apports		200 000	
Subventions d'investissement			
* Augmentation des dettes de financement (D)			
(nettes de primes de remboursement)			
TOTAL (I) Ressources stables (A+B+C+D)			599 765
II	Emplois stables		
	* Acquisition et augmentation des immo. (E)	374 796	
	Acquisition d'immo. incorporelles	54 321	
	Acquisition d'immo. corporelles	114 475	
	Acquisition d'immo. financières	205 000	
	Augmentation des créances immobilisées	1 001	
	* Remboursement des capitaux propres (F)		
	* Remboursement des dettes de financement (G)	59 372	
* Emplois en non valeur (H)	203 788		
TOTAL II Emplois stables (E)+(F)+(G)+(H)		637 956	
III	Variation du B.F.G	205 703	
IV	Variation de la trésorerie		243 893
TOTAL GENERAL		843 659	843 659

TABLEAUX DE FINANCEMENT
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2001

En milliers de dirhams		Emplois	Ressources
I	Ressources stables de l'exercice (flux)		
	* Autofinancement (A)		417 842
	Capacité d'autofinancement		953 327
	- Distribution des bénéfices	535 485	
	* Cessions et réduction d'immobilisations (B)		45 817
Cessions d'immo. Incorporelles		1 306	
Cessions d'immo. corporelles		18 998	
Cessions d'immo. financières		10 709	
Récupération sur créances immobilisées		14 805	
* Augmentation des capitaux propres assimilés (C)			
Augmentation de capital, Apports			
Subventions d'investissement			
* Augmentation des dettes de financement (D)			18
(nettes de primes de remboursement)			
Ressources stables (A+B+C+D)			463 677
II	Emplois stables		
	* Acquisition et augmentation des immo. (E)	117 527	
	Acquisition d'immo. incorporelles	8 941	
	Acquisition d'immo. corporelles	99 236	
	Acquisition d'immo. financières		
Augmentation des créances immobilisées	9 351		
* Remboursement des capitaux propres (F)			
* Remboursement des dettes de financement (G)			84 186
* Emplois en non valeurs (H)			92 075
Emplois stables (E+F+G+H)		293 789	
III	Variation du B.F.G.		424 181
IV	Variation de la trésorerie	594 069	
TOTAL GENERAL		887 858	887 858

TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS
D'IMMOBILISATIONS (B3)

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2002

Date	Compte principal	Montant brut	Amort. Cumulés	Valeur nette d'amort.	Produit de cession	Plus values	Moins values	
30/12/2002	231310	2 570	0	2 570	43 000	25 332	0	(*)
30/12/2002	232111	20	5	15				(*)
30/12/2002	232141	21 869	7 373	14 496				(*)
30/12/2002	232181	75	36	39				(*)
30/12/2002	232510	16	5	11				(*)
30/12/2002	232710	447	125	322				(*)
30/12/2002	235810	364	242	121				(*)
30/12/2002	238010	175	81	94				(*)
31/12/2002	233120	63 486	63 486	0	0	0	0	
05/04/2002	234000	0	0	0	24	24	0	
04/04/2002	234010	85	85	0	10	10	0	
04/04/2002	234010	90	90	0	9	9	0	
10/02/2002	234010	413	413	0	0	0	0	
10/02/2002	234010	724	724	0	0	0	0	
10/02/2002	234010	93	93	0	0	0	0	
10/02/2002	234010	93	93	0	0	0	0	
18/10/2002	234010	894	465	428	600	148	0	
18/10/2002	234010	164	140	24				(*)
01/07/2002	234010	215	0	215	215	0	0	(*)
30/11/2002	234010	254	254	0	10	10	0	
26/04/2002	234020	104	104	0	14	14	0	
09/04/2002	234020	104	104	0	27	27	0	
09/04/2002	234020	104	104	0	27	27	0	
26/04/2002	234020	104	104	0	15	15	0	
26/04/2002	234020	104	104	0	16	16	0	
26/04/2002	234020	104	104	0	21	21	0	
05/04/2002	234020	104	104	0	16	16	0	
05/04/2002	234020	104	104	0	7	7	0	
26/04/2002	234020	75	75	0	21	21	0	
26/04/2002	234020	104	104	0	17	17	0	
05/04/2002	234020	104	104	0	26	26	0	
04/04/2002	234020	104	104	0	13	13	0	
26/04/2002	234020	104	104	0	16	16	0	
04/04/2002	234020	73	73	0	17	17	0	
04/04/2002	234020	73	73	0	20	20	0	
26/04/2002	234020	73	73	0	12	12	0	
04/04/2002	234020	73	73	0	18	18	0	
05/04/2002	234020	73	73	0	17	17	0	
26/04/2002	234020	73	73	0	12	12	0	
03/04/2002	234020	73	73	0	17	17	0	
26/04/2002	234020	73	73	0	18	18	0	
12/04/2002	234020	73	73	0	13	13	0	
12/04/2002	234020	75	75	0	21	21	0	
12/04/2002	234020	75	75	0	20	20	0	
05/04/2002	234020	73	73	0	25	25	0	
04/04/2002	234020	69	52	17	27	10	0	
30/06/2002	234000	119	119	0	30	30	0	
30/06/2002	234000	119	119	0	30	30	0	
10/02/2002	234000	0	0	0	0	0	0	
TOTAL		94 544	76 192	18 352	44 401	26 049	0	

(*) : lignes regroupées

En milliers de dirhams

ETATS DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (B2)
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2002

En milliers de dirhams	31/12/2001	Augment.	Diminut.	31/12/2002
Immobilisations en non-valeurs	238 141	481 176	241 979	477 338
* Frais préliminaires	165 943	465 527	241 979	389 492
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	72 198	15 649		87 847
Immobilisations incorporelles	115 090	74 335	11 319	178 106
* Immobilisation en recherche et développement	16 246	21 026	681	36 591
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	26 801	16 807		43 608
* Fonds commercial	63 400			63 400
* Autres immobilisations incorporelles	8 643	36 502	10 638	34 507
Immobilisations corporelles	4 137 728	211 974	236 149	4 113 553
* Terrains	53 069		2 570	50 499
* Constructions	773 280	2 637	22 625	753 291
* Installations techniques, matériel et outillage	3 011 218	84 714	63 621	3 032 311
* Matériel de transport	33 803	5 895	5 524	34 174
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	77 621	4 254	392	81 483
* Autres immobilisations corporelles	5 724		175	5 550
* Immobilisations corporelles en cours	183 014	114 474	141 243	156 245

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS (B2 BIS)
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2002

En milliers de dirhams	Cumul début exercice (1)	Dotation de l'exercice (2)	Amort. sur immo. sorties (3)	Cumul d'amortissement fin exercice (1)+(2)-(3)
Immobilisations en non-valeurs	131 138	143 362		274 499
* Frais préliminaires	86 800	120 799		207 599
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	44 338	22 562		66 900
* Primes de remboursement obligations				
Immobilisations incorporelles	28 442	27 945		56 387
* Immobilisation en recherche et développement	16 219	20 372		36 590
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	12 223	7 574		19 797
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 986 484	194 418	76 192	3 104 710
* Terrains				
* Constructions	491 453	30 368	7 544	514 277
* Installations techniques, matériel et outillage	2 414 317	152 030	63 486	2 502 861
* Matériel de transport	28 329	3 339	4 839	26 829
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	49 427	7 934	242	57 119
* Autres immobilisations corporelles	2 958	747	81	3 624

TABLEAU DES PROVISIONS (B5)
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2002

En milliers de dirhams	01/01/2002	Dotations	Reprises	31/12/2002
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	27 401	20 361		47 762
2. Provisions réglementées	1 017 014	93 174	253 139	857 048
3. Provisions durables pour risques et charges	243 151	396 906	190 594	449 463
Sous Total (A)	1 287 566	510 441	443 733	1 354 273
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	204 150	226 575	152 424	278 300
5. Autres Provisions pour risques et charges	11 074	9 172	11 074	9 172
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie				
Sous Total (B)	215 224	235 747	163 498	287 473
TOTAL (A + B)	1 502 790	746 188	607 232	1 641 746

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION (B4)
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2002

En milliers de dirhams

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital Social	Participation au capital %	Valeur comptable		Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
				Brute	Nette	Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
SAMIR Hôtel	Hôtellerie	5 000	97,67%	4 883	2 442	31/12/2002	-29 186	-939	
Lubna	Commercial	2 000	50%	1 000	1 000	31/12/1999	8 282	-779	
Somirgy	Distribution produits pétroliers	500 000	40%	200 000	200 000	31/12/2002	496 146	-2 049	
SNAM	Autoroute	2 226 363	0,90%	20 000	0	31/12/2002	1 362 089	179 636	
Banque Populaire	Bancaire	Variable		264	264		Capital variable		25
SDBP	Distribution GPL	25 000	50%	12 500	12 500	31/12/2001	89 061	10 101	1 500
EIE Guigues Maroc	Bureau Etudes	5 000	62,91%	553	553	31/12/2000	2 452	62	
Salam Gaz	Emplissage GPL	150 000	50%	75 000	75 000	31/12/2001	254 327	31 854	7 500
Somas	Stockage	60 000	38,46%	8 309	8 309	31/12/2001	89 958	9 000	1 731
Institut Marocain de Management	Enseignement	7 000	2,85%	200	0		Non disponible		
Sous total des titres immobilisés				322 710	300 068				10 755
Autres titres immobilisés									
Chalets d'ifrane	Immobilier			105	105		Non disponible		
Divers	Divers			107	107		Non disponible		
Sous total des autres titres immobilisés				212	212				
TOTAL				322 922	300 280				10 755

TABLEAU DES CREANCES (B6)
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2002

En milliers de dirhams	TOTAL	Analyse par échéance			Autres analyses			
		> 1 an	< 1 an	Echues et non recouvrées	Devises	Etat et organismes publics	Entreprises liées	Effets
Créances de l'actif immobilisé	147 004	69 576		62		29 365	67 140	
* Prêts immobilisés	48 078	43 995	4 082					
* Autres créances financières	98 927	69 576	29 350	62		29 365	67 140	
Créances de l'actif circulant	3 552 324	38 599	3 513 725		390 008	1 217 641	40 375	404 479
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	107 229		107 229		98 596			
* Clients et comptes rattachés	2 096 201	772	2 095 430		291 412	39 184	32 350	404 479
* Personnel	29 805	13 793	16 012					
* Etat	1 175 111	255	1 174 856			1 175 111		
* Comptes d'associés	2 124		2 124				2 124	
* Autres débiteurs	5 900		5 900				5 900	
* Comptes de régularisation-actif	135 953	23 780	112 173			3 347		

TABLEAU DES DETTES (B7)
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2002

En milliers de dirhams	TOTAL	Analyse par échéance			Autres analyses			
		> 1 an	< 1 an	Echues et non payées	Devises	Etat et organismes publics	Entreprises liées	Effets
Dettes de financement	193 407	144 249	49 158	0	153 685	4 003		
* Emprunts obligataires	0							
* Autres dettes de financement	193 407	144 249	49 158	0	153 685	4 003		
Dettes du passif circulant	2 040 667	111 061	1 929 606	0	216 959	1 052 520	25	
* Fournisseurs et comptes rattachés	1 666 252	18 670	1 647 583		216 959	803 908		
* Clients débiteurs, avances et acomptes	4 276		4 276			703		
* Personnel	13 703		13 703					
* Organismes sociaux	54 134		54 134			54 134		
* Etat	193 775	4 757	189 019			193 775		
* Comptes d'associés	3 647	4	3 643					
* Autres créanciers	98 450	87 630	10 820				25	
* Comptes de régularisation-passif	6 429		6 429					

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU REÇUS (B8)
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2002

En milliers de dirhams

Tiers créiteurs ou Tiers débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
Sûretés reçues					
Personnel de la société					
* Prêt achat de voiture	119	Carte grise barrée et Traités	Diverses dates	Personnel SAMIR	
* Prêt ameublement	70	Reconnaisances de dettes	Diverses dates	Personnel SAMIR	
* Prêt divers	225	Divers	Diverses dates	Personnel SAMIR	
* Prêt pour construction logement	284	Hypothèque	Diverses dates Moh & Casa	Personnel SAMIR	
* Prêt El Koudia	9	Hypothèque	1987 Mohammedia	Personnel SAMIR	
* Prêt logement Rachidia III	2 898	Hypothèque	1990 Mohammedia	Personnel SAMIR	
* Prêt logement 3 Mars	44 473	Hypothèque	1993 Mohammedia	Personnel SAMIR	
TOTAL	48 078				

TABLEAU DES ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNES HORS
OPERATIONS DE CREDIT-BAIL (B9)
EXERCICES CLOS AUX 31 DECEMBRE 2001 ET 2002

En milliers de dirhams	2001	2002
Engagements donnés		
* Avals et Cautions		
- Douanes	95 839	1 260 124
- Fournisseurs(y compris crédits documentaires)	1 837 813	765 588
- Banques	175 582	151 431
* Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires	NEANT	NEANT
* Autres engagements donnés	NEANT	NEANT
TOTAL	2 109 234	2 177 143
Engagements reçus		
* Avals et Cautions		
* Banques	1 795 062	1 882 862
- Crédits documentaires	1 523 641	473 630
- Emprunts	175 582	151 431
- Divers (douanes+fournisseurs)	95 839	1 257 801
* Fournisseurs	18 673	39 754
* Clients	20 550	21 248
* Autres engagements reçus	NEANT	NEANT
TOTAL	1 834 285	1 943 863

TABLEAU D'AFFECTATION DES RESULTATS (C2)
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2002

A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER			B. AFFECTATION DES RESULTATS		
	2001	2002		2001	2002
* Report à nouveau			* Réserve légale		
* Résultats nets en instance d'affectation			* Autres réserves	513 958	
* Résultat net de l'exercice	1 049 443	409 970	* Tantièmes		
* Prélèvements sur les réserves		66 016	* Dividendes	535 485	475 987
* Autres prélèvements			* Autres affectations		
			* Report à nouveau		
TOTAL A	1 049 443	475 987	TOTAL B	1 049 443	475 987

En milliers de dirhams

DATATIONS DES EVENEMENTS POSTERIEURS

I- DATATION	
* Date de clôture :	31.12.2002
* Date d'établissement des états de synthèse :	31.03.2003
II- EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE AVANT LA 1^o COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE:	Néant